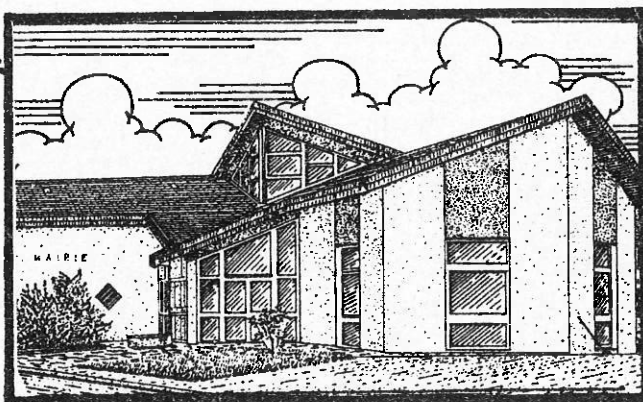
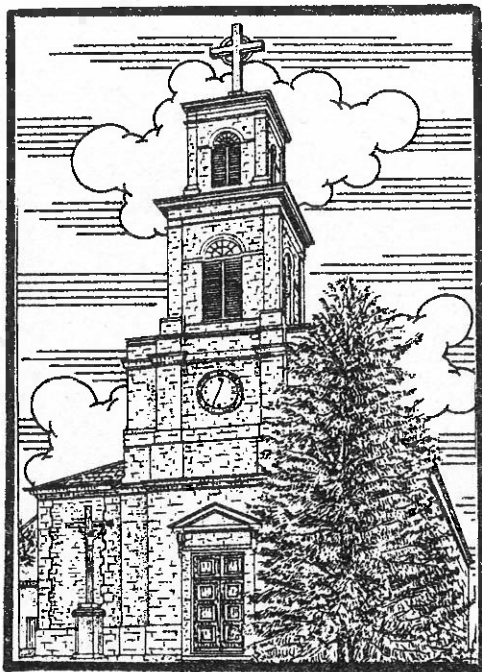


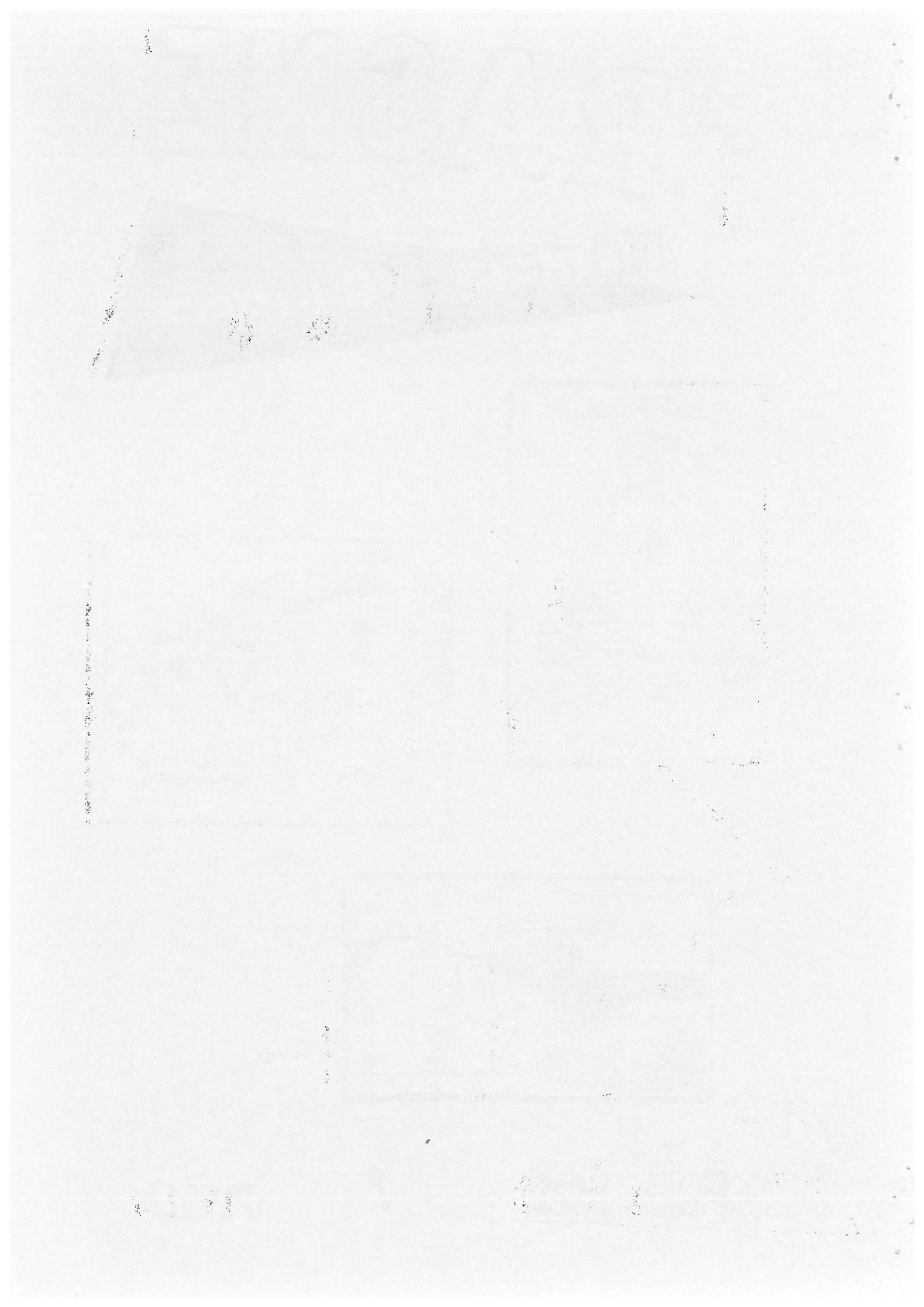
# FRASNE

NOTRE VILLAGE



MARS 93

n:10



La conjoncture économique nous inquiète tous et il est difficile pour les élus de faire des projets importants sans connaître les répercussions sur les budgets.

Le Conseil Municipal et moi-même sommes très attentifs aux difficultés de nos entreprises, nos artisans et nos commerçants. Nous allons rencontrer tout le monde économique pour mieux apprécier la situation et agir. En effet il ne faut pas seulement attendre que cela se passe, mais au contraire garder une politique volontariste pour le développement

Le Conseil municipal après avoir lancé des projets comme la construction de 11 logements HLM, va s'attacher au cours de cette année:

- à mettre en place le projet d'agrandissement de la caserne des pompiers afin de donner à ces derniers des locaux adaptés à leur mission au service de tous.
- à conduire un programme de réfection des chemins ruraux et des chemins d'exploitation .
- à suivre le dossier de l'UNITE DE VIE POUR PERSONNES AGEES, puisque les travaux doivent être adjugés pour le mois de juillet avec début d' exécution en septembre prochain.

Voici donc des projets qui apporteront un certain volume de travail pour nos artisans.

Cette année va connaître la révision du POS. Ce dossier est important puisqu'il définit aussi le devenir de la commune et son développement dans les prochaines années.

En fin d'année 92 , votre Conseil Municipal a décidé de racheter les ruines et le terrain de l'ancienne conserverie. Cette décision se justifie pour faire disparaître cette verrue qui donne une mauvaise image de notre village. Le terrain ainsi récupéré pourra servir à des aménagements ou des constructions nécessaires pour la commune. Les projets ne sont pas arrêtés à ce jour.

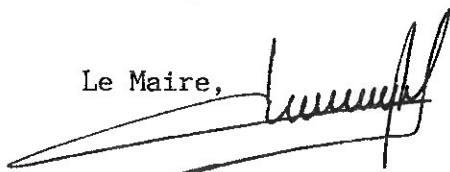
D'autres dossiers sont ouverts avec:

- \* des aménagements vers la gare afin de rendre accueillante cette place où arrivent de nombreux voyageurs.
- \* trouver des solutions pour le stationnement dans la grande rue.
- \* améliorer notre réseau d'assainissement . Une étude diagnostic est en cours .
- \* l'action communautaire pour la vallée du Drugeon avec les autres communes concernées.
- \* l'étang Lucien pour la digue et le vannage.
- \* des travaux en forêt
- \* des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux.

Bref le programme reste copieux ,mais l'ensemble du Conseil est toujours aussi motivé. Il apprécie aussi le dynamisme du monde associatif comme vous pourrez en juger en lisant les pages de ce bulletin qui lui sont réservées.

*Bon courage à tous*

Le Maire,



# FORETS

## TRAVAUX O N F 1993

L'O N F ayant remis dès cet automne le programme des travaux pour l'année 1993, la commission des bois disposait de tous les éléments pour faire, avec le concours de Mr DUVAL, l'étude des propositions sur place.

Le programme a été accepté en totalité, sauf le dégagement de la parcelle 20, dégagement qui sera vendu à Mr COURDIER Gabriel.

Suite à la proposition de l'O N F du programme des coupes pour 1993, la commission demande à faire une visite sur le terrain, afin de voir s'il n'y a pas lieu d'effectuer un changement, vu la quantité de chablis dans le bois de La JOUX.

### **PROGRAMME**

		possibilités
Parcelles 38 / 39 / 40	URGENCE régénération	( 2800 m3 )
7 / 18	amélioration	( 900 m3 )
17	jardinage	( 450 m3 )

SUBSISTE le problème du bois des AUGES.

Parcelle 2 boisement de plus de 100 Ans

La Commission souhaite qu'il soit fait un bilan des parcelles traitées en REGENERATION.

#### Historique :

Années de passage en coupe,  
Travaux effectués, en quelles années,  
Visite au printemps 1993, pour évaluer la progression et l'évolution de ces parcelles, avant de continuer ce programme.

### **VENTE DE BOIS ENTRE HABITANTS :**

Depuis 2 ans nous n'avons eu que peu de lots de bois de chauffage à mettre en vente, ( une vente aux enchères demande un minimum de 20 à 25 lots ).

Cette année nous espérons renouer avec cette habitude, selon ce qui sera marqué dans les coupes.

Les ventes de bois par soumissions cachetées nous permettent d'intervenir plus rapidement et plus souvent en cas d'urgence, chablis, Bostryches .....

DES LOTS DE REMANENTS, NETTOIEMENT, PEUVENT ETRE DEMANDES AUPRES DE MR DUVAL.

# ETUDE GLOBALE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA COMMUNE DE FRASNE

Confronté à certains problèmes lors de la constitution du dossier de l'Entreprise LORIN, le Conseil Municipal a pris conscience de la nécessité de prévoir l'avenir artisanal, industriel, touristique de la localité .

Dès 1990 des réunions se sont succédées avec différents partenaires :

DDE , DDAF, SNCF....

La REGION ( Mr TURBERG ) et le cabinet CPPI de Mr TURIN pour l'étude de présentation du traitement du bois .

Après consultation de ses services, la Région accorde une réponse favorable pour le financement, laissant à la commune le soin de faire effectuer une étude préalable, afin de s'assurer de la faisabilité technique et de conforter son choix de la zone d'implantation compte-tenu des différentes contraintes (nature et configuration du terrain, foncier et usage du sol, approvisionnement en eau industrielle, voies de circulation routière, alimentation en énergie, raccordement ferroviaire, urbanisme et protection de l'environnement etc....)

Les conclusions de l'étude préalable devaient permettre de passer aux étapes suivantes :

Révision du P O S

Etude technique d'aménagement de la zone (pôle bois)

Etude complète du plan d'eau : Etang LUCIEN .

Réalisation échelonnée avec le concours financier de l'ETAT, de la REGION, du DEPARTEMENT, la SNCF étant invitée à s'impliquer dans l'opération.

Afin de mener à bien cette étude, une consultation de cabinets spécialisés était lancée avec le concours de la DDE et DDAF, un cahier des charges précisait les modalités de l'intervention:

Diagnostic sur l'existant

Esquisse de zone d'aménagement

Mise en oeuvre des propositions d'aménagement

retenues par le conseil municipal

Implantation d'un pôle bois

Développement touristique

Aménagement de la traversée de l'agglomération

de la place de la gare

d'un plan d'eau

4 cabinets répondirent à l'appel de candidature :

CCPI de Mr TURIN

ACEIF et CPRE

INITIATIVE

AUCLERC

Ces deux derniers furent éliminés d'office vu le coût de leur intervention ( 498120 et 703298 F ).

Une rencontre fut organisée avec les deux autres candidats et le choix du conseil se fixa sur le cabinet ACEIF ET CPRE pour un montant de 310000 FR TTC.

Résultat : 12 documents de plusieurs pages ainsi que de nombreuses réunions .

En conclusion :

## LES EQUIPEMENTS

La commune possède un bon niveau d'équipements en regard de sa taille qui lui permettra d'accueillir de nouvelles populations sans avoir besoin de réinvestir (au moins jusqu'à 2000 habitants).

L'unité de vie ( 24 personnes ) prévue en 1993 complétera le dispositif d'accueil .

Plusieurs projets d'investissement (type piste d'athlétisme) viendront améliorer l'existant mais n'apparaissent pas comme prioritaires.

L'essentiel de l'effort devra porter dans les années à venir sur la requalification de l'image du village et sur son positionnement :

A cet égard on notera:

- la nécessité de réaliser une desserte sud de la zone artisanale afin d'éviter le transit des poids lourds par le village .
- la requalification de la place située à l'entrée ouest du bourg afin de bien marquer ce lieu.
- le traitement d'un cheminement reliant la partie sud du village, passant par la place d'entrée ouest et reliant la gare.
- le traitement de la traversée de l'agglomération (sécurité, élargissement de l'espace piétons, aide à la requalification des façades, parkings....)
- le traitement de la gare .

## POURSUITE D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- sélection et réservation des zones d'activités dans le cadre de la révision du POS
- maintien et développement d'une politique d'animation économique : contact avec les entreprises locales
- contact avec les investisseurs extérieurs
- meilleure utilisation de la gare TGV

## MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- amélioration et requalification du cadre urbain
- renforcement du tissu commercial (mise en place d'opérations spécifiques)
- renforcement de l'effet vitrine de FRASNE lié à la gare TGV.

## LE CONCEPT DU POLE BOIS EST-IL VIABLE ET LE SITE DE FRASNE EST-IL ATTRACTIF ?

- l'utilité régionale indiscutable de création de pôles bois pour valoriser les produits forestiers franc-comtois
- le bon positionnement de Frasne, même si le climat risque d'être un handicap pour certaines activités par rapport à des sites de plaine (Arc et Senans).

Toutefois, cet aménagement n'est pas sans poser de problèmes pour la localité qui accueillera ce type d'industrie lourde. Parmi ceux-ci on citera :

- le bruit des broyeurs et unités de sciage qui, compte-tenu de la tendance, à terme, au travail en 2 fois 8 heures et de son intensité sonore, risque d'apparaître comme une nuisance de premier plan.
- les fumées et les odeurs liées à ce type d'activités,
- le trafic des grumiers qui approvisionnent la zone,
- la forte consommation d'eau de certaines entreprises et le traitement des effluents issus en particulier de l'arrosage des bois,
- la nécessité de mobilisation de très grandes superficies de terrain (50 ha), ce qui à Frasne se traduira par de larges amputations du domaine naturel protégé ou du domaine agricole périphérique au village.

**LE SITE SUD-EST EST-IL REELLEMENT ULTRA SENSIBLE AU POINT DE REJETER TOUTE REALISATION DE ZONE D'ACTIVITE CONSEQUENTE DANS CE SECTEUR ?**

Le site est d'un intérêt écologique de premier plan. De surcroît, il apparaît que le système des tourbières est éminemment complexe et que des décapages de surface, des modifications dans les écoulements des eaux pluviales ou dans leur qualité auraient des conséquences irrémédiables sur le système.

De ce point de vue, il semble très difficile, au vu de l'inventaire réalisé, de contester la pertinence des classements et une modification substantielle de leurs limites. En revanche, le site Nord-Ouest déjà fortement artificialisé est, d'après l'inventaire, très nettement moins porteur d'intérêt et assez peu sensible.

Après débat, il ressort que la valeur écologique et la sensibilité du site Sud est indiscutable. Cela entraîne une impossibilité d'implantation d'une zone d'activités importantes dans ce secteur. Cette réalité a des conséquences financières et sociales très négatives pour la collectivité :

- s'agissant de terrains communaux pour l'essentiel, il faudra, pour la collectivité, acquérir de nouvelles surfaces pour assurer son développement,
- les terrains disponibles pour ce faire étant de nature agricole, il y aura inévitablement conflit d'intérêt avec le monde agricole.

Globalement la commune de Frasne est en droit d'attendre des compensations pour pallier à cette situation.

**QUEL EST LE PRIX DE REVIENT DE CHAQUE SITE ET QUELLES SONT LES CHANCES DE REUSSITE D'UN TEL AMENAGEMENT ?**

Une étude de principe de l'aménagement des deux sites (Sud-Ouest et Nord-Ouest) a été réalisée et un chiffrage précis du coût d'équipement a été opéré ainsi qu'une simulation de la prise en charge des dépenses et du découpage opérationnel. S'agissant de sites proches du village et destinés à accueillir des activités mixtes (bois et autres), les coûts sont assez éloignés de ceux des zones industrielles lourdes traditionnelles.



Ainsi, le prix moyen de revient au m<sup>2</sup> du site Sud (accès indépendant et embranchement ferroviaire compris) s'établit-il à 110 F HT et celui du site Nord-Ouest (acquisition des terrains agricoles et indemnisation comprises) à 84 F HT.

#### EVALUATION DE LA COMPTABILITE DU PROJET FACE AUX POTENTIALITES DE L'ETANG

Pour pouvoir être correctement géré, le plan d'eau doit posséder un niveau d'eau suffisant, notamment en période d'étiage.

Seule une étude hydrogéologique permettrait de décrire correctement le contexte local afin de pouvoir juger de l'efficacité à long terme de la réalisation d'une digue.

Le projet vise à maintenir, voire à relever le niveau d'eau de l'étang en isolant le système de pertes du "Creux des Vaudins" du reste du plan d'eau par une digue.

En période de hautes-eaux, la communication de ces deux parties serait assurée par une vanne de fond pouvant être fermée totalement en période d'étiage.

De plus, l'étang est mis en assec depuis l'été 1991 afin de favoriser la minéralisation des vases accumulées sur le fond.

Cette étude de faisibilité, axée sur un projet précis, a permis de recenser les nombreux intérêts écologiques du site, qu'ils soient floristiques ou faunistiques. Elle a également mis en évidence le manque de données sur le fonctionnement global de ce milieu au niveau hydrologique, physico-chimique et hydrobiologique.

Or, devant les différents intérêts en présence, ces données nous semblent indispensables pour pouvoir caractériser le milieu et aboutir à un programme de gestion cohérent et adapté.

Les divergences qui apparaissent pour sauvegarder les intérêts du site face au projet imposent l'acquisition de données plus précises qui permettront d'aménager le site de manière à lui conserver l'ensemble de ses atouts.

Seule une telle démarche permettra de ne pas valoriser un aspect (ou une "vocation") de l'étang au détriment d'un autre et de concilier les différents partis en présence.

Cette prise en compte globale du site doit nécessairement déboucher sur un programme de gestion et de suivi afin de pouvoir contrôler et orienter le devenir du système.



# TOURISME

\*\*\*

En liaison avec la rénovation de l'habitat rural, le Département a lancé une opération pour le développement et le tourisme. Aussitôt le secteur de FRASNE LEVIER LES USIERS a répondu à cette initiative et dès l'automne dernier a constitué un syndicat: le SIADET ( Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement de l'Economie Touristique) chargé de mener à bien cet important dossier.

Chaque commune y est représentée ( pour Frasne : MM. NICOLET et ROUX ) et lors de la première réunion M. DOLE ,maire d'Evillers a été élu président.

## IDENTITE

Notre secteur doit être identifié. Il doit correspondre à une réalité mais il doit surtout se démarquer des secteurs voisins: Pontarlier, Malbuisson, Arbois, S'appuyant sur les points forts: la forêt, le Drugeon, les tourbières , la faune, le syndicat a retenu l'appellation :

**" ALTITUDE 800 "**

## PROJET

Pour l'été 93 , quatre axes prioritaires ont été dégagés , axes sur lesquels vont travailler les commissions.

- 1) Communication -image : Il s'agit de mettre en place des panneaux et documents pour signaler notre identité.
- 2) Circuits découverte : Il faut tracer les circuits VTT, des sentiers pédestres et les indiquer sur plans.
- 3) Animation accueil : chaque commune animera des soirées diapo ou K7 vidéo sur le tourisme du secteur et invitera les touristes à un pot amical.
- 4) Cadre de vie : une réflexion sur une recherche d'embellissement des villages sera nécessaire.

## BUDGET

Pour réaliser cette opération , le syndicat a établi un budget:

<u>RECETTES</u> :	6F par habitant du secteur .....	53 400 F
	subvention du FRILE ( fonds régionaux pour initiative locale pour l'emploi ) .....	20 000 F
	subvention Etat Région Département	94 600 F
<u>DEPENSES</u> :	les quatre axes prioritaires ....	100 000 F
	suiivi dossier et assistance technique .....	68 000 F

# HALTE GARDERIE DE BONNEVAUX

Depuis le 9 juillet 1992 ,une halte-garderie est ouverte à BONNEVAUX. Elle a une capacité d'accueil de 6 enfants.

CIBOULETTE ,tel est son nom, peut recevoir vos enfants de 2 mois à 6 ans

CIBOULETTE fñctionne tous les mercredis de 9H à 12H et de 14H à 17H  
Elle est ouverte aussi pendant les vacances scolaires de  
FEVRIER , de PAQUES , d'ETE ,de la TOUSSAINT de NOEL du  
lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Alors si vous désirez vous rendre libre quelques heures pour faire vos courses  
ou pour vos activités ,contactez :

CIBOULETTE  
4 rue de l'église  
25 560 BONNEVAUX  
TEL. 81 49 88 37 aux heures d'ouverture

SES TARIFS : depuis le 1er janvier 1993,ils seront les mêmes pour les  
habitants de BONNEVAUX et ceux des communes du SIVOM ,soit:

6 F de 1'heure pour le premier enfant  
carte d'abonnement de 10 H : 50F

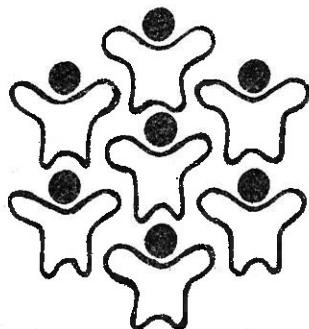
4 F de 1'heure à partir du 2ème enfant  
carte d'abonnement de 10H : 40F

Le prix de 1'heure pour les personnes extérieures au village  
et au SIVOM de Frasne sera de 10F .

Toute heure commencée est dûe.

Les Parents de FRASNE peuvent donc profiter des tarifs du SIVOM. Il faut  
remercier la commune de BONNEVAUX pour cette volonté de mettre ce service  
à notre disposition

Si vous avez besoin d'informations complémentaires ,vous pouvez vous adresser  
à la responsable Mlle Anne Marie COMBE. Elle est prête à vous accueillir.



La CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU DOUBS est un partenaire essentiel pour  
l'accueil des jeunes enfants . A FRASNE elle a financé en totalité, soit  
65 000F le coût de l'aménagement de l'aire de jeux pour les jeunes enfants  
vers le centre d'accueil . Merci à elle pour ce qu'elle fait pour nos enfants  
en milieu rural.

# IMPOTS LOCAUX

Lorsqu'il faut payer les Impôts locaux, tout le monde trouve la facture trop lourde et pense que la commune "s'en met plein les poches". Il est nécessaire de rétablir la vérité en vous donnant la répartition de vos impôts entre la Commune, la Région, le Département et les taxes annexes pour les Chambres diverses.

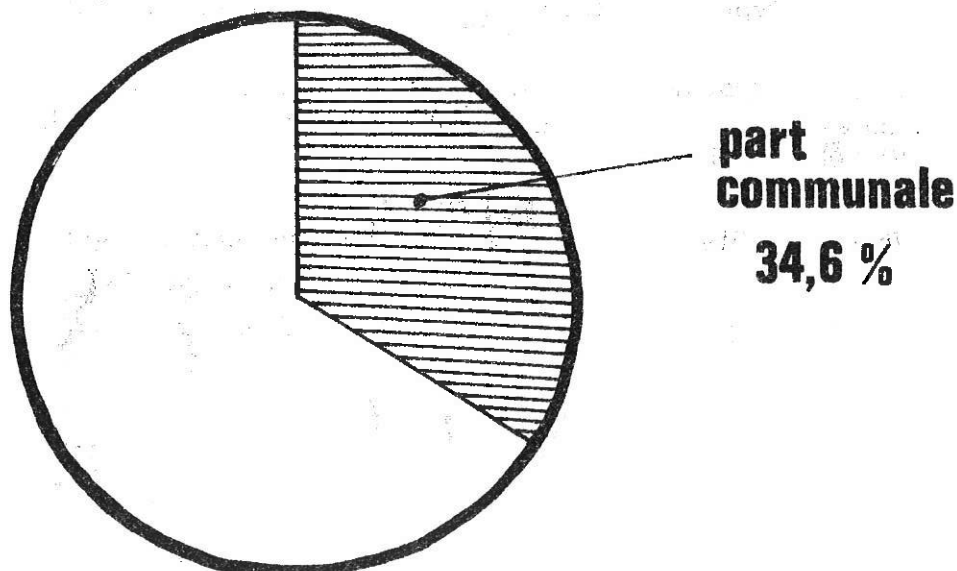
Voici donc pour 1992 l'ensemble de ces sommes:

Les Différentes Taxes	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION DE F.C.
TAXE D'HABITATION	324 783	276 083	58 522
TAXE FONCIERE SUR PROPRIETES BATIES	261 395	311 232	68 352
TAXE FONCIERE SUR PROPRIETE NON BATIES	123 803	129 245	44 492
TAXE PROFESSIONNELLE	274 700	520 834	117 999
<b>TOTAUX</b>	<b>984 681</b>	<b>1 237 394</b>	<b>289 365</b>

Viennent s'ajouter à ces sommes les taxes versées pour les chambres d'agriculture de commerce et d'industrie, des métiers ... pour un total de 334 435 F.

Si nous traduisons les chiffres en pourcentages il faut retenir que sur la totalité des impôts locaux que les habitants, les propriétaires et les artisans industriels et commerçants paient il ne reste que 34,6 % à la commune soit 984 681 F sur 2 845 875 F.

Pour mieux visualiser cette répartition voici un petit schéma très parlant !



# Bonjour

Je m'appelle Cyril REBOUILLAT, je viens juste d'avoir 18 ans.

Le 4 décembre 1989 à 13 h. ma mère m'a donné son rein gauche car depuis ma naissance j'étais atteint d'une grave insuffisance rénale.

J'ai toujours aimé le sport et depuis cette greffe, je peux enfin le pratiquer en compétition. En mai 1992, j'ai participé aux

"5e JEUX NATIONAUX des TRANSPLANTES et DIALYSES" à Manosque.

En athlétisme, j'ai obtenu la médaille d'argent du 400 m.

En cyclisme, je me suis classé 1er dans deux épreuves :

- contre la montre 10 kms (catégorie 16/34 ans)
- course en ligne 40 kms, dont deux cols (catégorie 16/34 ans)

J'ai donc reçu 2 médailles d'OR.

Grâce à ces résultats, je suis sélectionné pour les :

**"6e JEUX NATIONAUX" du 20 au 23 mai 1993**

**à PONTARLIER**

et pour les :

**"9e JEUX MONDIAUX" du 4 au 8 juillet 1993**

**à VANCOUVER (CANADA)**

J'ai sollicité une aide financière de la Commune de FRASNE, des Entreprises de la Région et des Associations pour faire face aux frais d'équipement et de participation.

Par souci de déontologie et de moralité, j'ai demandé à chacun des partenaires de verser à l'association TRANS-FORME, la subvention qu'il souhaitait m'attribuer.

Je profite de cette page pour adresser des remerciements très sincères à :

- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de la commune de FRASNE
- l'Usine HONZEL de FRASNE
- la C.M.D.P. de FRASNE
- A.B.C.D.E.F. (Association du Bric à brac Culturel DE FRASNE)
- Club de FOOTBALL de FRASNE
- les entreprises SCHRADER et SOPAD de PONTARLIER.

Votre générosité m'a profondément touché et croyez bien que je mettrai toutes mes forces et tout mon courage à porter haut les couleurs de FRASNE et du HAUT-DOUBS.

Je vous invite tous à venir encourager mes amis transplantés et dialysés à  
PONTARLIER du 20 au 23 mai 1993

et à participer à la MARCHE du DON d'ORGANES jeudi 20 mai à 10 h 30

Merci

Cyril.

# ENVIRONNEMENT

## la vallée du Drugeon

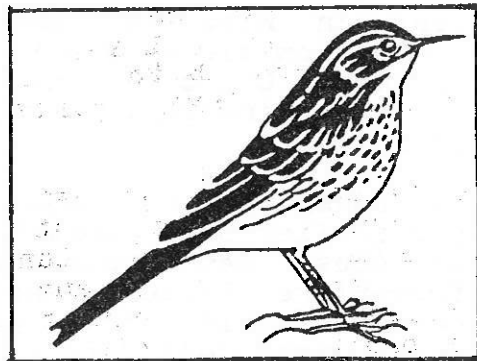
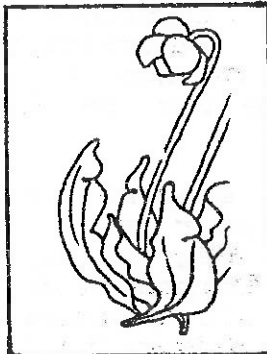
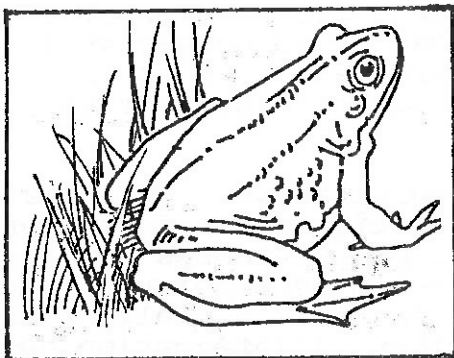
Vous avez certainement appris par la presse qu'un important programme était lancé en vue de :

" La sauvegarde de la richesse biologique du bassin du Drugeon "

Nous appelons aussi ce projet : ACNAT , Action Communautaire pour la Nature. C'est le SIVOM qui sera le maître d'ouvrage de cette opération pour laquelle d'importants crédits sont mis à disposition par la Communauté Européenne, l'Etat français, la Région de Franche-Comté et le Département du Doubs.

### pourquoi ce projet ?

La rivière Drugeon s'étend sur environ 36 km depuis sa source dans des marais du Jura, jusqu'à sa confluence avec le Doubs au nord de Pontarlier. Le bassin de cette rivière constitue l'une des deux seules zones humides d'altitude en France revêtant une importance communautaire pour la conservation des oiseaux sauvages (voir carte jointe à la présente annexe). 23 espèces d'oiseaux de l'annexe I de la directive 79/409/CEE y nichent ou y stationnent en migration. Ce bassin abrite une grande variété d'habitats tourbeux, types d'habitats figurant à l'annexe I de la directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dont deux repérés comme prioritaires (tourbières hautes actives et tourbières boisées). La vallée du Drugeon constitue de part la richesse de ces habitats, une unité écologique remarquable. Les espaces d'intérêt majeur y représentent environ 3 800 ha, répartis à peu près également entre propriété communale et privée. 175 ha de tourbières, principalement de propriété communale, ont le statut de réserve naturelle volontaire.



#### But du projet :

La richesse du bassin du Drugeon est aujourd'hui gravement menacée. L'ensemble de la zone humide subit un dysfonctionnement dû à des travaux d'assèchement (anciennes infrastructures de drainage implantées pour la mise en culture, travaux de redressement du cours du Drugeon, creusement de fossés périphériques). Une modification de l'usage des terres accentue l'effet de dégradation (évolutions agricoles, creusement de plans d'eau, enrésinements, remblaiements, décharges). L'exploitation de granulats est en pleine expansion et il existe une forte pression économique pour de nouvelles ouvertures de carrières. Enfin la pollution des eaux, d'origine domestique, industrielle et agricole contribue à la banalisation des peuplements végétaux.

Le présent projet s'inscrit dans un plan global d'amélioration du milieu naturel du Drugeon, que les acteurs locaux souhaitent entreprendre pour répondre aux évolutions défavorables engendrées par des aménagements et des projets antérieurs.

A la base de ce plan global, des travaux hydrauliques seront réalisés, de manière à "décorriger" le cours du Drugeon, et restituer au bassin sa capacité de rétention en eau. En outre, le projet prévoit des mesures d'acquisition et de rétrocession au Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté des terrains les plus hydromorphes, une remise en état des zones dégradées, la préparation avec les responsables agricoles d'une convention contractuelle de gestion des terres. Une participation à l'amélioration du réseau d'assainissement permettra de résorber la pollution des eaux. Face à la pression économique poussant à l'exploitation des granulats, le projet se propose d'exercer un contrôle effectif sur les extractions et de les contenir dans le bassin de Pontarlier, hors du périmètre du projet.



Pour la mise en oeuvre technique de ce projet urgent, une convention liera le SIVOM, le Préfet (DIREN) et le Conservatoire Régional. Une charte d'environnement sera mise au point et signée par les principaux partenaires de l'aménagement du territoire local.

La réussite du projet reposant sur le volontariat, un effort particulier sera consenti pour la sensibilisation et la formation des élus, des exploitants agricoles, des propriétaires et des forestiers locaux, aux méthodes de gestion écologique. Une sensibilisation tout public viendra s'ajouter à celle des partenaires déjà cités et devrait favoriser l'intégration des mesures incitatives et réglementaires du projet et en pérenniser les effets. En plus de son urgence, le présent projet est caractérisé par une importance majeure au plan communautaire et un effet d'incitation remarquable. Il ne pourra être réalisé qu'avec le soutien financier de la Communauté.

#### Situation future en matière de protection :

Les sites acquis dans le cadre du projet ainsi que les sites d'intérêt majeurs de la zone bénéficieront d'une protection dans la forme la plus appropriée, notamment sous le statut de réserve naturelle ou d'arrêté préfectoral de protection de biotope. L'ensemble de la zone sera soustraite aux extractions de matériaux, et fera l'objet d'une charte de l'environnement liant les partenaires locaux.

# LES ENFANTS ET L'EAU

Les enfants des classes de CM ont bénéficié d'un cycle de formation sur l'eau en début d'année grâce au financement de la commune et de la Région.

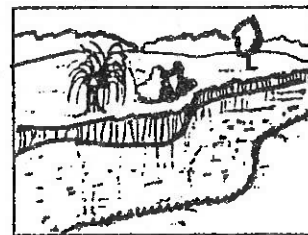
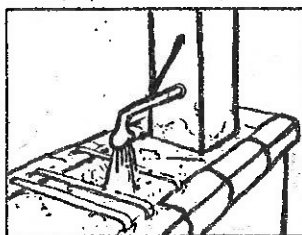
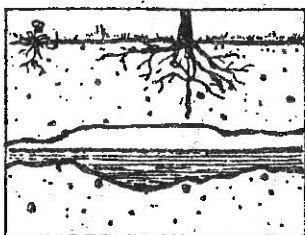
Suite à ce travail ils ont établi une charte que voici:

● POUR NE PAS GASPILLER L'EAU ,il faut:

fermer les robinets d'eau  
ne pas laisser partir l'eau propre à l'égoût  
ne pas tirer la chasse d'eau pour rien  
prendre une douche au lieu d'un bain  
ne pas laver souvent la voiture  
moins arroser les pelouses

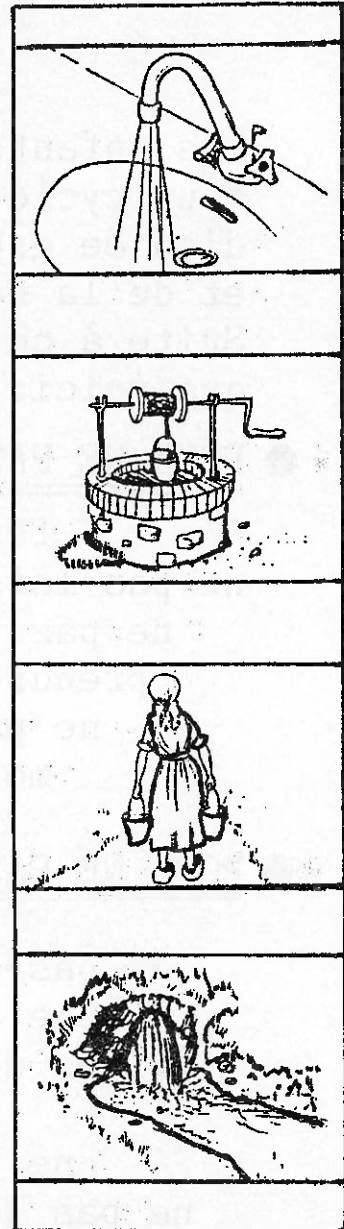
● POUR NE PAS POLLUER L'EAU,il faut:

ne pas jeter n'importe quoi dans l'égoût  
ne pas utiliser trop de détergent  
éviter de jeter n'importe quoi dans les WC  
surtout pas de médicaments  
ne pas jeter de déchets dans l'eau  
ne pas jeter d'huile de vidange dans l'égoût

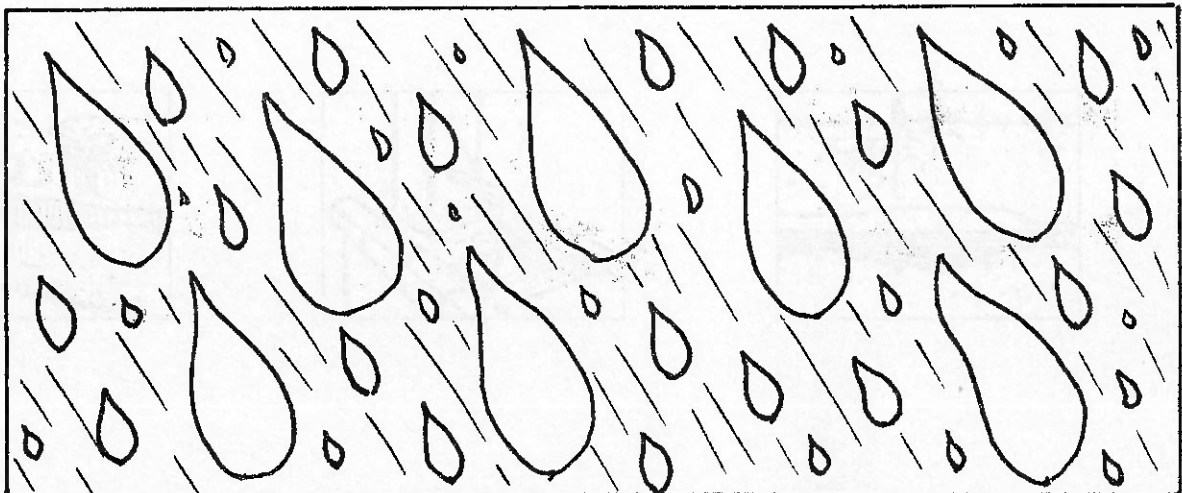




L'eau est notre amie  
Pour toute la vie  
Il faut la conserver  
Et moins la polluer  
Quand elle vient à nos robinets  
Elle fait un long trajet  
Mais bientôt il n'y en aura plus  
Car tout le monde la pollue  
Il faudrait la protéger  
Et pas la gaspiller  
L'eau est très précieuse  
Mais si capricieuse  
Qu'elle se cache  
Dans les nappes souterraines  
Pour qu'on ne la prenne  
L'eau doit être présente  
Mais jamais absente  
C'est pour ça qu'on chante  
L'eau est notre amie  
Pour toute la vie  
Il faut la conserver  
Et moins la polluer



Hélène et Elsa  
élèves de CM



# ETAT CIVIL 1992

## NAISSANCES 1992

BRESSAND Déborah Maryline Olivia à PONTARLIER	6 Septembre
CAIGNE Sabrina Véronique Jennifer à PONTARLIER	22 Décembre
CHAGROT Bérengère Gabrielle à PONTARLIER	23 Février
DANTAN Pierre à BESANCON	28 Février
GAILLARD Laetitia Nicole Thierry à PONTARLIER	4 Février
JACQUIN Pierre Marie Jean à PONTARLIER	16 Octobre
LAMBERT Alexandre Mickaël Bruno à PONTARLIER	13 Septembre
MARMIER Anthony Robert Adolphe à CHAMPAGNOLE	16 Octobre
MARMIER Jordan Tristan Alain à PONTARLIER	29 Septembre
MARMIER Samuel Alain à PONTARLIER	10 Octobre
MONNIER Bénédicte Louise Charlotte à BESANCON	1er Mars
PAULIN Julian Vincent Eugène à BELFORT	19 Janvier
POULIN Mathieu Thierry Emmanuel à CHAMPAGNOLE	10 Août
SERRETTE David Alain Christian à PONTARLIER	21 Décembre

## RECONNAISSANCE 1992

RECONNAISSANCE ANTERIEURE VUILLEMIN	15 Avril
RECONNAISSANCE ANTERIEURE SCHONLEBER	13 Juillet

## MARIAGES 1992

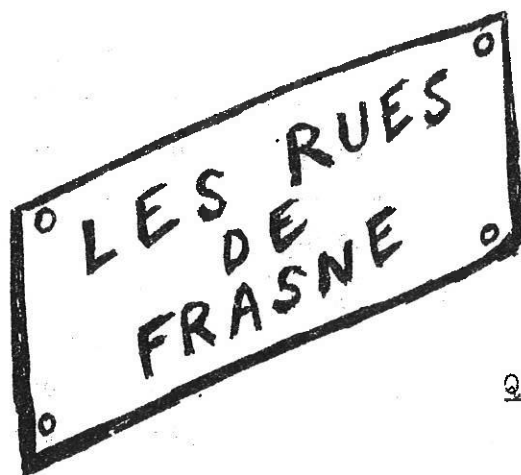
BEDU Philippe PARIS Isabelle Nathalie	19 Septembre
GUEUR Franck Dominique BONNEAU Martine Marie Josèphe Etiennette	22 Août
LACROIX Denis Joël Daniel COURDIER Corinne Marcelle Pierrette	8 Août
MARGUIER Gérard Bernard Arsène Marie MARANDET Brigitte Marguerite Andrée	1er Août
MARMIER Alain Jean-Pierre LITZLER Sandrine Sylvie Martine	11 Juillet
MARMIER Sylvain François Raymond LAPORTE Valérie	25 Juillet
VOUILLOT Eric Jacques Robert ROYET Sylvie Danielle Jeanne	5 Septembre

MARIAGES CELEBRES EN DEHORS DE FRASNE

GRANDCLEMENT Daniel Marie Jean Pierre  
VIALLETON Marie Josée Louise Charlotte  
HENRIET Daniel Raymond Roger  
FLAJOULOT Patricia Jeanne Pierrette  
MUSY Michel Alexandre Marie  
CUBY Dominique Monique Marie  
PARRIAUX Laurent Marcel Emile  
CASSARD Claude Brigitte Marie-Blanche

DECES 1992

BARTHOD Jean Marie Auguste à FRASNE	5 Avril
CHAUTARD Jeanne Adrienne Henriette à PONTARLIER	2 Juin
LEPEULE André Marcel Emile à FRASNE	18 Septembre
MAILLEFER Pierre à ANGERS	8 Février
MELOU Henri à PONTARLIER	16 Janvier
COMBE Léonie Marie Henriette à PONTARLIER	6 Décembre
REBOILLAT Marcel Pierre Julien à PONTARLIER	17 Décembre
VIEILLE Simon Marie Edoüard à FRASNE	22 Novembre



#### QUATRIEME PARTIE

### LES NOMS DE RUES FORMES A PARTIR DU NOM D'UN LIEU-DIT

#### RUE DES VAUDINS

Les Vaudins correspondent à un endroit vallonné parcouru par un cours d'eau.

Ce nom de lieu est connu depuis 1554. Il a été écrit "es Vauldins", "es Vaudins" ou encore "es Vaudains".

Le toponyme Vauldins est composé par le mot "vail" signifiant val, vallée, et par "din" (ou "dain"). Ce second élément est formé par la terminaison -ain qui, selon Auguste Vincent (Toponymie de la France, n° 16), "s'ajoute, au moyen âge, à beaucoup de noms de petits cours d'eau français". L'Ain est aussi le nom propre d'une rivière qui prend sa source près du village de Conte dans le Jura à environ 25 km de Frasne. A. Pidoux de la Maduère (Le Pays Comtois 1933-1934, pages 301-303) regrette que "le nom de la rivière d'Ain se soit altéré et soit devenu simplement l'Ain". Il rapporte aussi que sur les vieilles cartes la rivière d'Ain était appelée le Dain et, en suivant le cours de cette rivière, il fait une description touristique et historique "de ce que les anciens appelaient le "Vaux d'Ain", le long des cantons des Planches, de Champagnole, de Clairvaux et de Moirans".

A Frasne les Vaudins sont traversés par un cours d'eau qui sort de l'étang et se jette dans le Dugeon. Ce cours d'eau est appelé couramment le Noirbief mais il a aussi été dénommé le ruisseau du Lotaud, le Dugeon (sur le plan cadastral de 1818), la Serpentine (par allusion à son cours sinueux), la roye des

Vaudins en 1756 ou encore le ruisseau de Vaudin en 1852. En 1961, un étang artificiel a été créé sur une partie des Vaudins. Il porte le nom d'Etang Lucien en souvenir de celui qui en fut l'inspirateur, Lucien Renaud. Cette idée n'était pas nouvelle puisque dès le XVI<sup>e</sup> siècle certains manuscrits parlent de l'"estang viez" et de l'"estang neufz". Au XIX<sup>e</sup> siècle, Victor Joseph Loiseau, ancien maire de Frasne entre 1808 et 1814, remarquait "l'existence d'un étang qui existait là où sont les marais des Vaudins ; sa chaussée était celle appelée aujourd'hui (= en 1837) la Vieille Chaussée (un peu en amont du moulin de l'Otteau). Cet étang ne tenait pas l'eau attendu qu'elle se perdait dans les entonnoirs qui sont dans le communal de Gû, particulièrement dans la partie des Vaudins le plus à saônoise sous ma propriété des Vaudins".

#### RUE DE L'ETANG

Sens clair.

Sur un plan des rues de Frasne de 1845, la rue de l'Etang était appelée rue du Coin du Bas.

Le premier acte qui mentionne un étang à Frasne est un traité conclu en septembre 1242 entre Jean de Chalon l'Antique et son fils Hugues, comte de Bourgogne, d'une part, et l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, d'autre part. Dans cet acte, les Chalon abandonnent tous les droits qu'ils avaient sur les moulins, terres, prés, eaux, etc, acquis par l'abbaye sur les territoires de Frasne, Cessay et Salins. En outre il est convenu que l'étang du moulin de Chirel sera en ban de sorte que personne ne pourra y pêcher si ce n'est le seigneur ou les personnes qui auront l'autorisation des abbé et couvent.

Chirel est le nom d'un ancien moulin qui était placé en aval d'un des étangs de Frasne. En effet le territoire de Frasne est propice à la création d'étangs. Cette possibilité, qui n'échappe pas aux Chalon Arlay, représente un intérêt économique certain aussi bien à cause du produit de la pêche que pour le fonctionnement des moulins. En 1311, un accord, connu sous le nom de traité des 5 sceaux, est conclu entre Jean I de Chalon Arlay et l'abbé de Mont-Sainte-Marie. Il y est

notamment stipulé que les Chalon Arlay conservent sur le territoire de Frasne "li estanz, les aigues (= eaux), li poissons et les places des estans qui i sont et que l'on i fera sanz partie des diz religious" et qu'ils s'engagent à payer "les domaiges des terres que li estanz occuperoient". L'étang de Frasne, qui s'étend sur près de deux kilomètres de long et 600 mètres à l'endroit le plus large, occupe, d'après l'état des sections de 1824, une superficie de 62 ha 78 a 20 ca. A l'époque médiévale cet étang était parfois plus étendu comme en témoigne le débat soulevé à propos du lieu-dit "Queue de l'Etang" (encore appelé Queue Magnin) qui est aujourd'hui hors d'eau. Ce débat concernait un droit de pâturage sur les terres mises à sec lors de la vidange partielle de l'étang et opposait les habitants de Frasne aux Chalon Arlay. La vidange de l'étang avait été rendue possible grâce à la construction d'une chaussée, élévation de terre qui permet de retenir l'eau d'un étang et d'en régler le niveau. Dès 1311, dans le titre des 5 sceaux, les Chalon Arlay s'étaient engagés à entretenir les "chaucies" à leurs propres frais. Pour assurer l'entretien ou la réparation de la chaussée de l'étang, les officiers généraux de la maison de Chalon amodièrent l'étang aux plus offrants et sous certaines conditions. Ces amodiations commencèrent au XVIIe siècle et étaient aussi dictées par le fait que les successeurs des Chalon Arlay ne résidaient plus dans la région à cette époque.

L'étang de Frasne a connu diverses appellations : Etang Carrez, du nom de son actuel propriétaire qui l'acheta en 1965 ; Grand Etang ; "estang viez de Fraigne"...

D'après les documents anciens, le territoire de Frasne comportait au moins quatre places d'étangs, tous situés en aval du grand étang de Frasne et le long du Noirbief (Voir RUE DES VAUDINS).

#### RUE DE LA FONTAINE SAINT-PIERRE

Par décision du Conseil Municipal en date du 13 décembre 1991, "la rue qui part de l'usine des sciures et qui va jusqu'à la rue de la Vieille église portera le nom de RUE DE LA FONTAINE SAINT PIERRE".

Le nom de cette fontaine, qui se trouve vers la ligne de chemin de fer Frasne-Vallorbe non loin du territoire de la commune de Bouverans, apparaît pour la première fois dans les documents anciens en 1317. Sur son plan général de la commune de Frasne dressé en 1891, Emile Gachod a indiqué le "chemin St Pierre". Partant non loin du bout de l'actuelle rue du Lotaud (vers l'usine CEBE), ce chemin, au tracé presque rectiligne, passe légèrement au nord de la Fontaine Saint-Pierre et aboutit sur le territoire de Bouverans. Toujours au nord de cette fontaine, E. Gachod signale une zone humide baptisée "marais St-Pierre".

A environ deux kilomètres au sud-ouest de ce point d'eau et sur le territoire de la commune de Frasne, des prés ont également reçu le nom de Saint-Pierre.

(à suivre)

Michel Renaud

---

## **LE THEATRE DU BRIC-A-BRAC**

Depuis le 13 décembre 1992, le Théâtre du Bric-à-Brac est une association régie par la loi de 1901.

Les buts de cette nouvelle association frasnoise :

- + Promouvoir et réaliser des spectacles culturels
- + Soutenir et favoriser la création théâtrale.

Deux pièces de M. Renaud sont à ce jour au stade des répétitions :

- + L'INJUSTE MEPRIS
- + BALAIS, POUBELLE ET POUSSIERE

Ces deux pièces seront jouées à Frasne les 15, 16 et 17 octobre 1993.

L'association, qui est composée actuellement de 11 membres âgés de 20 à 40 ans, est ouverte à toutes et à tous.

Pour tout renseignement, contactez le Théâtre du Bric-à-Brac au 81.49.84.20 ou au 81.49.86.41.



# Théâtre

APRÈS UNE EXCELLENTE ANNÉE 1992 QUI S'ACHEVA À NEUCHÂTEL, LE 19 DÉCEMBRE DERNIER, LA TROUPE A.B.C.D.E.F. REPART EN TOURNÉE AVEC UN NOUVEAU SPECTACLE

## "UN BOUQUET DE FLEURS" DE F. MILLAUD

"UN PREMIER BÉBÉ, COMME C'EST SOUVENT LE CAS DANS UNE FAMILLE, SUSCITE LES PLUS AIMABLES FOLIES DE TOUT SON ENTOURAGE. AU BEAU MILIEU DE CET ENTHOUSIASME DÉLIRANT ARRIVE UN BOUQUET DE FLEURS QUI VA METTRE EN ÉMOI TOUS CES SYMPATHIQUES HULUBERLUS".

QUI L'A ENVOYÉ ? A QUI EST-IL DESTINÉ ? ... MYSTÈRE !!!

PAS DE MARI TROMPÉ DONC, PAS DE FEMME JALOUSE, PAS DE SITUATION VAUDEVILLESQUE !

NON, LA JEUNE TROUPE VEUT MONTRER, À LA DEMANDE D'AILLEURS DE CERTAINS SPECTATEURS, QU'ELLE EST PRÊTE À JOUER LA "COMÉDIE". CE N'EST CERTES PAS DU MOLIERE, NI DU GUITRY, MAIS C'EST EN TOUT CAS DU THÉÂTRE "TOUT PUBLIC" QUI NE NÉCESSITE AUCUN À PRIORI CULTUREL SI CE N'EST CELUI DE FAIRE OUBLIER PENDANT DEUX HEURES LES SOUCIS QUODITIENS ET DE FAIRE APPRÉCIER LE JEU DE 9 AMATEURS QUI N'ONT QU'UN OBJECTIF : VOUS FAIRE RIRE.

### CALENDRIER DES REPRESENTATIONS :

- SAMEDI 20 FÉVRIER 1993 À 20 H 30 - CHAPELLE D'HUIN
  - SAMEDI 27 FÉVRIER 1993 À 20 H 30 - LA CLUSE ET MIJOUX
  - SAMEDI 6 MARS 1993 À 20 H 30 - LA RIVIERE DRUGEON
  - SAMEDI 13 MARS 1993 À 20 H 30 - JOUGNE
  - SAMEDI 20 MARS 1993 À 20 H 30 - CENSEAU
  
  - VENDREDI 26 MARS 1993 À 21 H. )
  - SAMEDI 27 MARS 1993 À 21 H. )
  - DIMANCHE 28 MARS 1993 À 15 H. )
- ) SALLE D'ANIMATION  
) À FRASNE

**ASSOCIATION DU BRIC À BRAC CULTUREL DE FRASNE**

**BRIC À BRAC**

**CULTUREL**

**DE**

**FRASNE**

-----  
**\*\*\*\*\* CINEMA \*\*\*\*\* CINEMA \*\*\*\*\* CINEMA\*\*\*\*\* CINEMA \*\*\*\*\***  
-----

Cet hiver, vous avez eu l'occasion de voir les films :

- "Christoph Colomb" - "La Cité de la Joie"  
et le 19 février 1993, la merveilleuse comédie : "Sister Act"

Bientôt au Collège Emile Laroue, nous vous proposerons :

**- MARDI 16 MARS 1993 À 20 H 30 "LE PETIT PRINCE A DIT"**

"Adam Leibovich, scientifique très occupé, apprend que Violette, sa fillette de 10 ans, est atteinte d'une tumeur au cerveau inopérable. Il part avec elle pour un merveilleux voyage en pleine montagne. De Lausanne à Milan, le père et l'enfant vivent un tête à tête complice, avant de rejoindre Mélanie, l'ex-épouse d'Adam et mère de Violette, dans la maison familiale en Provence.

Là, rires et larmes se mêlent pour une leçon de vie dans un foyer momentanément réformé".

Un film très émouvant avec Anémone et Richard Berry.

\*\*\*\*\*

**- MARDI 13 AVRIL 1993 À 20 H 30 "LA CRISE"**

"Le même jour, un homme perd sa femme et son emploi. La crise ! A chaque fois qu'il tente de se confier, il tombe sur des gens obsédés par leurs propres problèmes. Seul, un pauvre type, limite clodo, l'écoute, s'attache à ses pas...

Une peinture douce amère de l'indifférence universelle."

**TARIF NORMAL : 25 FR\$ - TARIF RÉDUIT : 20 FR\$**

Les prix des entrées sont fixés par "L'Ecran Mobile" (ORLEP).

A.B.C.D.E.F. ne prend aucune participation. Les responsables de l'association sont heureux de contribuer au maintien du cinéma en milieu rural.

## A.B.C.D.E.F. SECTION TENNIS DE TABLE

Pour la saison 1992-1993, trois équipes sont engagées dans le championnat départemental du Doubs.

A mi-saison,

- l'équipe D3 : Les minimes concourent dans cette poule. Bravo à tous ces jeunes très méritants.
- l'équipe D2 : actuellement troisième de son groupe, grâce à l'excellent parcours de Johan HOUZET-CARDIN.
- l'équipe D1 : classée avant-dernière, "vise" son maintien dans cette division.

## L'ÉCOLE DE TENNIS DE TABLE

Très gros succès pour cette école, puisqu'une trentaine d'enfants fréquentent les cours :

- pour les débutants : lundi de 16 h 45 à 18 h
- pour les joueurs confirmés : tous les mardis de 16 h 45 à 19 h

Entraînement des adultes : tous les mardis de 20 h à 22 h

## 3ÈME TOURNOI DE TENNIS DE TABLE - SAMEDI 1ER MAI

### SALLE OMNISPORTS À FRASNE

Le matin, organisation d'un tournoi jeunes et l'après-midi de nombreuses catégories pour le tournoi adulte et senior.

Des affiches, chez les commerçants, vous renseigneront sur les différentes modalités d'inscription.

Les responsables de la SECTION PING-PONG A.B.C.D.E.F. remercient tous les généreux donateurs pour les très beaux lots, qui récompensent tous les participants.

Un grand MERCI également aux propriétaires de tables de ping-pong qui n'hésitent pas à prêter leur matériel.

\*\*\*\*\*

## A.B.C.D.E.F. CLUB PHOTO

CHAMBRE NOIRE... MATÉRIEL EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT...

RENSEIGNEMENTS : CONTACTER MONSIEUR FRÉDÉRIC CHOFFAT



**FAMILLES RURALES  
ASSOCIATION FRASNE-DOMPIERRE**

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 12 Mars à 20 H 30, à la Mairie de FRASNE. Monsieur CASSARD, Président de la CAF et directeur de l'U.D.A.F. du Doubs nous a assuré de sa participation.

Notre association aura l'honneur d'accueillir toutes les associations du Doubs pour l'assemblée générale de la Fédération Départementale, le samedi 3 Avril au Centre d'Animation. Ce souhait de la Fédération n'est sans doute pas étranger au fait que deux membres de notre comité sont aussi membres du conseil d'administration de la Fédération du Doubs.

Autres dates importantes, les 23 et 24 Octobre, grand Congrès à Paris pour le 50ème anniversaire de FAMILLES RURALES. Là aussi, notre association sera représentée.

<><><><><><>

A notre niveau, les activités continuent. Madame, qui lisez ces lignes, si un jeudi vous voulez pousser la porte du Club Féminin, pour vous initier à la couture, la peinture sur tissu, et bientôt la vannerie, ou, pour faire bénéficier les autres de vos connaissances particulières, vous y serez bien accueillie.

Après les loisirs divers proposés aux 4 à 12 ans pendant les vacances de février, et suite à la réponse positive à un questionnaire des parents (67 enfants) un mini-centre de loisirs fonctionnera aux vacances de Pâques.

Le centre de loisirs habituel est fixé du lundi 26 Juillet au samedi 21 Août. Cette année, les inscriptions seront prises avant le 15 Avril.

Le compte-rendu du Centre 92 a mis en évidence la nécessité :

- de clarifier par écrit les rôles respectifs de l'association et du directeur.
- du respect scrupuleux des programmes d'activités ainsi que du budget.
- d'une rencontre chaque fin de semaine de fonctionnement minimum entre les deux parties, pour faire le point et étudier ensemble les aléas éventuels.

Tous ces aspects ont été négociés avec Mlle Stéphanie COURTEBRAS sollicitée pour assumer la fonction de direction. En parfait accord avec les responsables de l'association, cette dernière, stagiaire B.A.F.D. et qui bénéficie d'une grande expérience a accepté cette fonction. Nous l'en remercions vivement.

Environ 14 animateurs-animatrices seront recrutés. Priorité aux candidats de FRASNE-DOMPIERRE, à condition qu'ils s'engagent à suivre la formation BAFA, dans leur intérêt et celui des enfants.

L'association fera le maximum pour que les tarifs 93 soient identiques à ceux de 92, en raison de la crise économique et pour ainsi permettre à tous les enfants de bénéficier de loisirs.

Le camp d'adolescents, prévu du 2 au 14 août sera encadré par une autre grande spécialiste de l'animation. Nous tairons son nom en attente de son accord officiel.

En préparation du 50ème anniversaire FAMILLES RURALES, nous avons dû répondre à un questionnaire sur les préoccupations des familles de notre secteur. Nous avons répondu ceci :

" Malgré les mesures gouvernementales pour l'emploi,

Malgré une politique dynamique de notre municipalité qui a su créer avec succès un environnement favorable à l'implantation d'entreprises, le chômage augmente et la première préoccupation des familles est l'emploi. Préoccupations très différentes selon

- les familles qui disposent d'un emploi garanti, pour qui cela va relativement bien. Leur préoccupation est la réussite scolaire de leurs enfants, qui conditionnera plus tard leur bonne intégration professionnelle,
- et les autres, qui ont perdu leur emploi, sont en chômage partiel, ou vivent d'emplois précaires.

Ensuite :

- le coût des loyers dans tout le secteur frontalier,
- le coût de la garde des enfants pour les femmes seules ayant des enfants.

Mais les situations les plus difficiles, sont celles des familles qui cumulent le chômage et des remboursements d'accession à la propriété.

Nous avons attiré l'attention sur les conséquences humaines dégradantes du non emploi."

Aucun indicateur ne prévoit une embellie de la situation de l'emploi. Le montant des cotisations atteint des limites. Le coût de la santé s'élève à 10.051 F par an et par personne. La pérennité des systèmes de retraite n'est pas assurée. Les questions de partage du travail, de solidarité intergénération sont de plus en plus souvent citées.

Le centre national de recherche sur les revenus et les coûts vient de publier que le revenu moyen disponible des retraités est supérieur au revenu moyen des actifs et, à fortiori, des chômeurs. Ceci nous interroge. Le smicard paie le maximum de cotisations sociales, le retraité quelque soit le montant de sa retraite ne paie pas au delà de 2 %.

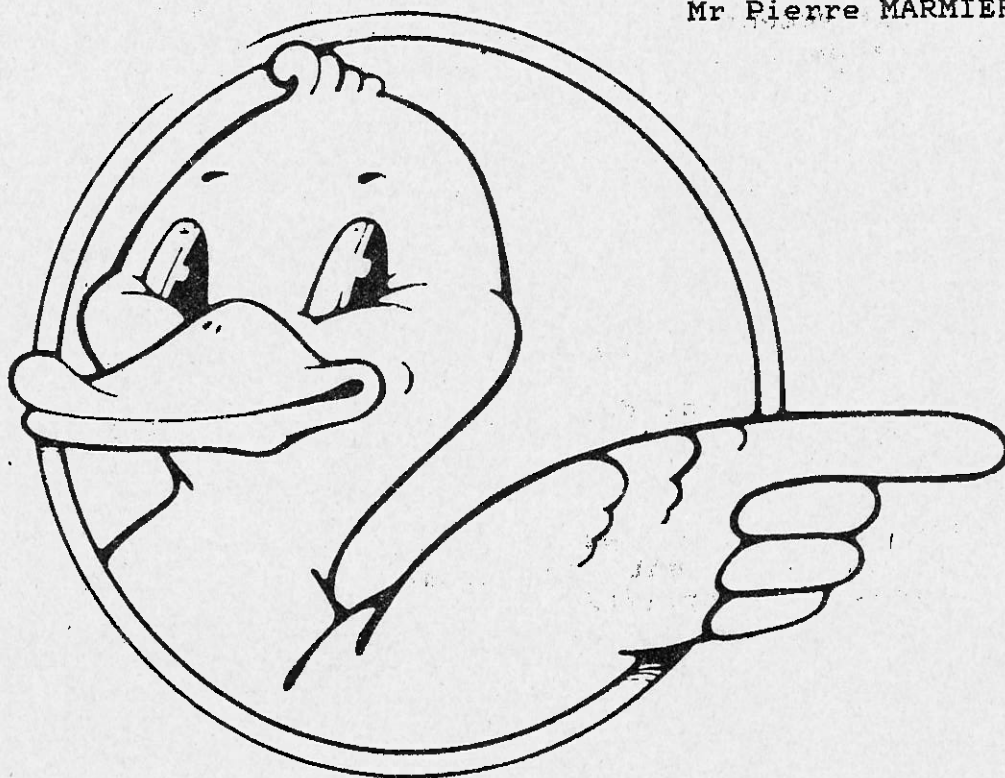
Les retraités les plus favorisés se situent dans la tranche des 55 et 70 ans (retraite à taux plein). L'image du pauvre vieux de 1990 a laissé la place à celle du "jeune pauvre" de 1993.

Ces questions seront sans aucun doute au menu du Congrès de Paris.

FAMILLES RURALES refuse la fatalité, le dénigrement permanent des hommes politiques, des syndicats et associations diverses, au contraire, le mouvement se veut acteur, partenaire de changements qui se produiront nécessairement.

Pour le Comité :  
Le Président

Mr Pierre MARMIER





# L.A.C.I.M.

## les amis d'un coin de l'Inde et du monde

Née à CROIZET-SUR-GAND dans la LOIRE en 1968, grâce à la générosité de la famille CHARLAT, cette association, très différente des grands organismes internationaux, apporte une réponse à l'échelle humaine aux demandes venues des pays les plus démunis: l'Inde mais aussi l'Afrique et l'Amérique du Sud.

### SA FACON D'AGIR:

Cette aide personnalisée se pratique sous forme de jumelages entre des coins de France et des "coins" du Tiers Monde. L'association compte en France:

- 25 000 adhérents répartis sur 63 départements
- 750 jumelages dont 93 dans le Doubs

### SON FONCTIONNEMENT

L'aide financière aux jumeaux se fait par les versements réguliers des adhérents ( 10F par mois en moyenne), transmis intégralement au coin jumelé.

### LES REALISATIONS

Elles sont choisies par le jumeau suivant l'urgence de ses besoins: creusement de puits, achat de pompes, de matériaux, de semences, de bétail, construction de dispensaires, d'écoles, d'ateliers pour jeunes et adultes.

### LES SUIVI DE CES REALISATIONS

Il est assuré par des permanents sur place dont le travail est contrôlé par des responsables de LACIM venus de France. Chaque année un bilan financier est adressé au "coin" français qui peut vérifier ainsi la bonne utilisation des fonds. Un lien d'amitié se crée aussi par l'échange de lettres, de photos, par des visites, et c'est toujours très enrichissant pour les uns et les autres.

### L'ORIGINALITE DE LACIM : SES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils sont toujours financés par d'autres sources que les versements des adhérents: vente de fleurs, de pâtisseries, de cartes, de pin's, spectacles, expositions...

### LACIM A FRASNE

Installée à Frasne depuis 10 ans, elle compte 90 adhérents environ, 5 personnes chargées de collecter l'argent et une responsable.

Frasne aide deux jumeaux situés au sud de l'INDE: NELLORE et JOTHIPURAM, en leur envoyant plus de 16 000F par an, ce qui représente pour eux une somme très substantielle, compte-tenu de la faible valeur de la roupie indienne.

En octobre 90, nous avons eu la joie d'accueillir le responsable indien de l'un de nos deux jumelages.

Le bénéfice d'une vente de pâtisserie organisée au printemps 92 a permis d'envoyer au siège de l'association une somme de 1 800F pour participer aux frais de fonctionnement. Cette opération sera renouvelée cette année et nous faisons par avance, appel à votre générosité.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas car les besoins se font de plus en plus pressants, particulièrement en Afrique où règne une terrible famine dans les pays du Sahel.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la responsable :

Madame Michèle CUINET, 3 rue du Stade 25 560 FRASNE



# CHORALE SAINTE CECILE DE LA PAROISSE

Cette association vient, à son tour, se présenter à vous dans les pages de ce bulletin.

A ce jour elle compte une quarantaine de participants dont les plus anciens comptent bien des décades de fidélité.

Il s'agit au départ, d'un service et d'une motivation paroissiale mais cette activité prémordiale scelle les relations cordiales qui ne craint pas de prêter son concours à des manifestations plus profanes.

Deux déplacements à l'extérieur ont marqué ces dernières années.

L'un en 89 à Semur en Auxois où Yves Prost ex stagiaire à la paroisse de Frasne, était alors prêtre nouvellement ordonné. (sympathique coïncidence c'est à Semur en Auxois qu'a été fabriqué l'orgue dont nous reparlerons)

Le second déplacement, en octobre 91, nous a conduit jusqu'à Hambourg en Allemagne d'où nous sommes rentrés riches d'un inoubliable échange avec un groupe folklorique de cette ville.

Chaque année, en mai, nous participons au festival des chorales du Haut Doubs Forestier et nous avons accueilli à notre tour à Frasne en 91 ce festival qui fut un partage de célébration de repas et d'audition avec 35 chorales pour plus de 500 personnes. On ne saurait oublier cet évènement marquant qui fut peut-être lourd pour les organisateurs mais combien stimulant pour chaque choriste.

Notre première manifestation profane, depuis que nous travaillons sous la direction de Jean Patoz, a été notre participation à la semaine Franco-Suisse en 87 où l'accoustique étonnante de la bulle de toile métallisée avait curieusement avantagé notre prestation. Depuis, nous participons chaque année à la fête de la musique et sommes heureux de pouvoir présenter un ou deux morceaux en accompagnement instrumental.

Mais cette année sera surtout pour nous l'année du renouvellement de l'orgue. Après plus de 25 ans de service, le précédent, en effet, était devenu défectueux et surtout irréparable. Celui qui le remplace a pour atout essentiel d'être producteur de son dit "numérique" et certains ont déjà pu apprécier ses performances. Son inauguration officielle est fixée à l'occasion de la St Georges le samedi 24 avril prochain.

Une souscription est ouverte à la cure et il est fait appel aux donateurs.

Nous sommes heureux de nous sentir encouragés dans cet effort par les élus locaux et nous les remercions ici de leur compréhension. Les problèmes budgétaires sont le lot de bien des associations, du fait même qu'elles sont vivantes mais elles ne doivent pas décourager les bonnes volontés.

Les choristes consacrent beaucoup de temps à préparer leur participations aux offices religieux ou aux prestations plus profanes, ils sont conscients de leurs responsabilités, parfois aussi de leurs lacunes, mais quand ils sentent là où s'exerce leur mission, bienveillance et compréhension, alors ils s'en trouvent dynamisés.

# TELETHON 92

Le samedi 5 décembre 92 s'est déroulée à FRASNE la sixième édition du TELETHON dont notre association apportait sa participation pour la troisième année consécutive. Ce sixième TELETHON a été pour nous un succès total car il nous a permis d'apporter à BESANCON la somme de 20040F. Tout a commencé en mai avec le concours de dessins élaboré par Franck GUEUR et dont le premier prix a servi de maquette au pin's 92. Viennent ensuite les prises de contact avec les différentes sociétés participantes, les communes traversées par les skieurs à roulettes, les préfetures du Doubs et du Jura, les autorités, la tenue de réunions... pour arriver début décembre (déjà!?) et faire les dernières mises au point. Et le temps au fait? Le vendredi 4, il fait un vent "à décorner les boeufs" et pour arranger le tout, la neige se met à tomber dans la soirée. Quelle guigne! si on a ce temps-là demain, on ne part pas. Mais les sportifs sont décidés. Et courageux... On laisse tomber les skis-roues, on prend les VTT. Bravo messieurs!. Mais le samedi-matin quelle chance! le soleil est là. Et les routes; comment sont-elles? on verra bien; on chausse les roulettes et "à Dieu vat..." 10H00, départ, tout va à peu près bien. Entre la Gare de BOUJAILLES et la Gaudine, la route est enneigée, il y a des ornières, les skieurs font des prouesses d'équilibristes. Une chute.. C'est Jean-Luc; il se relève, tout va bien il repart. CUVIER, la route n'est vraiment pas belle, c'est un véritable exploit que d'arriver jusque-là à ski à roulettes. Chapeau les gars!. La neige fond sur la route, on est tranquille de ce côté-là. A MIGNOVILLARD, on décide de ne pas emprunter le Lancier; seule la "caravane publicitaire" ira à MOUTHE, ne prenons pas de risques inutiles. Tout se passe ensuite comme sur des roulettes, c'est bien le cas de le dire. La "Panosse" de GRANDSON nous rejoint à OYE ET PALLET, la musique et le vin blanc réchauffe les corps et les coeurs. La traversée de PONTARLIER musique en tête est inoubliable; entrée fracassante au Théâtre, café, samba, puis départ pour FRASNE. Nous sommes en retard dépêchons-nous; il fait nuit quand nous partons de BANNANS. Nous arrivons à la salle des fêtes avec une bonne heure de retard

mais les gens sont patients et Madame NICOLET a des dons incontestables d'animatrice pour savoir les faire attendre. Discours de Monsieur le Maire, remise des lots du concours de dessins par Franck, puis souper à l'Espace d'Accueil où Monsieur REGENNASS a gentiment offert les collations à chaque participant. La journée se termine après 4H du matin à l'issue du bal gratuit qui a compté environ 700 entrées.

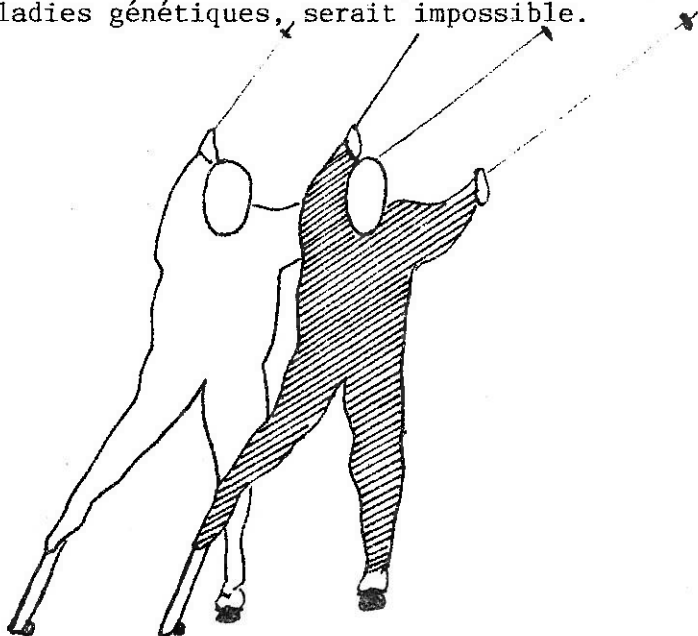
Voilà une journée bien remplie où chacun s'est investi pour la recherche contre les maladies génétiques. Merci encore à la population de FRASNE qui, chaque année nous soutient activement et dont nous savons que nous pourrons compter sur elle pour une quatrième aventure. Nous vous donnons par conséquent rendez-vous les 3 et 4 décembre pour le TELETHON septième du nom, ou nous espérons faire encore mieux.

Pour l'association FRASNE-DOUROULA : Jacky DESARMENIEN.

Désireux d'être les plus clairs possible, nous avons décidé de faire connaître à la population de FRASNE l'état des finances engagées lors du TELETHON 92 . Voir les recettes et les dépenses dans la page suivante.

Versement effectué à la Délégation régionale AFM à BESANCON le 21 décembre 1992 : 20 040F constituant le bénéfice de la journée TELETHON.

Un merci particulier à Jean Luc GIROD , Jean Marie GIROD, Claude ,Michel et André PARIS , piliers de cette manifestation, ainsi qu'aux cyclistes jeunes et moins jeunes qui les accompagnaient , sans qui notre action en faveur des maladies génétiques, serait impossible.



DEPENSES

-ACHAT DE PIN'S "TELETHON92"	8524,38
-FRAIS REMBOURSES A FRANCK GUEUR:	
-concours de dessins (confec. des diplômes)	500,00
-coffrets pour pin's	697,00
-cassettes vidéo; sous-verres	374,00
-EUROBUREAU:	
-papier+couvertures des dossiers	447,00
-papier pour supports publicitaires	195,69
-MURER SPORT (MOREZ)	
-roulettes de skis	3000,00
-GILLES GUYOT	
-lots concours de dessins	453,00
-petit matériel (clous, scotch...)	170,00
-PHOTO GULOT	
-lots concours de dessins	580,00
-location de caméscope	100,00
-ANDRE PUTOD (vignettes URSSAF)	600,00
-TAXE SACEM	762,54
-MARANDET (brasserie buvette)	4000,00
-BOULANGERIE MAIRE (gâteaux de ménage)	468,00
-DEPENSES DIVERSES (courrier, remerciements...)	1000,00
<u>TOTAL DEPENSES</u>	<u>21871,61</u>

RECETTES

<u>-AIDES AU FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION</u>	
-ETS CHAUVIN MIGNOVILLARD	500,00
-BOUCH. HUGUES-DISSILLE MIGNOVILLARD	500,00
-ETS OPTIC 2R CENSEAU	2000,00
-HOTEL LE LAC MALBUISSON	200,00
-GEORGES MILLE FRASNE	50,00
-URNE SCELLEE (dons sur le parcours)	1600,00
-TOMBOLA ORGANISEE PAR LE COMITE DES FETES DE MIGNOVILLARD	2205,00
-BUVETTE DE FRASNE (après-midi+bal)	15387,00
-VENTE DE PIN'S	
-PIN'S 91	4615,00
-PIN'S 92	14679,00
-PIN'S AFM	175,00
<u>TOTAL RECETTES</u>	<u>41911,00</u>

# CLUB DE PETANQUE DE FRASNE

Une partie de pétanque...

Chacun connaît la chanson !

En effet, quoi de plus agréable que de se retrouver sur la place du village pour faire une ou deux parties de boules.

A l'heure où la déprime et la morosité semblent s'installer dans la vie de nos compatriotes, nous retrouvons là, à l'ombre des marronniers séculaires, qui viennent d'ailleurs de subir un judicieux lifting, la possibilité d'oublier les soucis et les tracassés journaliers. Cela nous permet également de communiquer avec toute une population très hétérogène sur le plan professionnel, ce qui est toujours un plus pour chacun d'entre nous.

Cette place du village est aussi un lieu de rencontre privilégié pour les joueurs et les spectateurs.

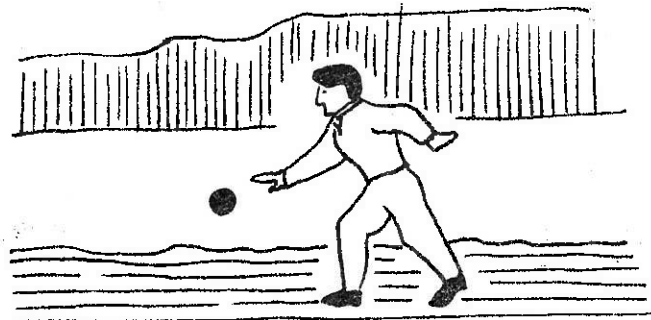
Aussi, le Comité du Club invite tous celles et ceux, jeunes et moins jeunes, à venir prendre part à ces jeux qui n'ont rien de très technique, et de ce fait à la portée de tous, ce qui en fait le charme et l'attrait.

Des concours tout à fait bon enfant permettent chaque mois à chacun de s'exprimer au mieux de ses compétences. Pas d'enjeu excessif, où trop fréquemment l'attrait du gain pollue l'esprit du sport, notamment dans les compétitions de très haut niveau : exemple les sommes abusives gagnées par les finalistes de tennis, ou les prix exorbitants payés pour l'achat d'un joueur de foot.

Pour notre part, nous souhaitons privilégier le sport de masse. Des cartes de membres actifs sont à la disposition de tous, pour la modique somme de 50 F par an, à retirer chez messieurs Robert Greusard, Trésorier, ou Gabriel Rollet, Secrétaire.

A tous les futurs nouveaux venus, nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

Le Comité



# L'ELAN SPORTIF

LE COMITE DE L'ELAN SPORTIF DE FRASNE PROFITE DU BULLETIN MUNICIPAL FRASNE  
NOTRE VILLAGE POUR VOUS PRESENTER SON ASSOCIATION :

ELLE EST NEE LE 4 SEPTEMBRE 1992 SOUS L'IMPULSION D'EMMANUELLE MARLOT .

ELLE EST AFFILIEE A LA FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE.

LA COMPOSITION DE SON BUREAU EST LA SUIVANTE :

PRESIDENTE : Emmanuelle MARLOT  
VICE PRESIDENT : Patrick TYRODE  
TRESORIERE : Sylviane ROLET  
SECRETAIRE : Nelly BARTHOD  
SECRETAIRE ADJOINTE : Marie H  l  ne MASSON  
MEMBRES: Fran  oise VUILLEMIN  
Nicole MARMIER  
Annie MARMIER  
Fabienne BARTHOD  
Christine TYRODE

NOTRE BUT EST DE DEVELOPPER L'EDUCATION ET LA FORMATION PHYSIQUE INTELLECTUELLE  
ET MORALE DE LA JEUNESSE ET CREER ENTRE TOUS SES MEMBRES DES LIENS D'AMITIE.

## EFFECTIF:

30 FILLES DE 4 A 12 ANS SONT LICENCIEES

## ENTRAINEMENTS

LE MERCREDI APRES MIDI AU GYMNASSE DU GROUPE SCOLAIRE XAVIER MARMIER

- \* DE 15H A 16H30 POUR LES MINI POUSSINES  
ANIME PAR MME TYRODE CHRISTINE AIDEE PAR DES MAMANS  
MME TYRODE A SUIVI UNE FORMATION DE MONITRICE EN STAGE REGIONAL
- \* DE 16H 30 A 18H POUR LES POUSSINES  
SOUS LA CONDUITE DE MME MARLOT EMMANUELLE  
MME MARLOT A ETE GYMNASTE DE 5 ANS A 15 ANS PUIS MONITRICE FORMEE PAR  
LA FEDERATION JUSQU'A CE JOUR .

## COMPETITION

CONCOURS DE DISTRICT LE 9 MAI A MORTEAU

## LES RESSOURCES DU CLUB :

- COTISATIONS : 150 F PAR ENFANT POUR L'ANNEE
- VENTE DE VIN ORGANISE EN FIN D'ANNEE QUI A RAPPORTE LA SOMME DE 3 618F  
(NOUS ADRESSONS A CETTE OCCASION UN GRAND MERCI) CETTE RECETTE  
PERMETTRA D'ACHETER DU MATERIEL :
  - 1 TRAMPOLING
  - 1 BANC SUEDOIS
  - 1 MODULE EN MOUSSE
- LA COMMUNE : ACHAT D'UNE POUTRE EN 1992

NOTRE ASSOCIATION EST OUVERTE AUX NOUVELLES GYMNASTES QUI VOUDRAIENT S'INSCRIRE  
EN 1993 ;

ET AUX ADULTES QUI VOUDRAIENT S'INVESTIR DANS NOTRE CLUB (AIDE AUX MONITRICES,  
AIDE AU COMITE) .





# SERVICES DE GARDE

DOCTEURS		PHARMACIES	
CHESNEL	81 49 8114	FRASNE	81 49 81 50
HUMBEY	81 49 8457	LEVIER	81 49 5499
TARRIUS	84 51 31 38	GOUX	81 38 22 63
TARTARIN	81 89 8052	COMMISSARIAT	81 39 15 49
JEANNIN	81 46 8992		

INFIRMIERES à Frasne : 81 49 83 59

CABINET VETERINAIRE à Frasne : 81 49 81 48

DATES	DOCTEURS	PHARMACIES
7 MARS	HUMBEY	FRASNE
14 MARS	TARTARIN	LEVIER
21 MARS	TARRIUS	GOUX
28 MARS	JEANNIN	LEVIER
4 AVRIL	TARRIUS	LEVIER
11 AVRIL	HUMBEY	FRASNE
12 AVRIL	HUMBEY	FRASNE
18 AVRIL	TARTARIN	GOUX
25 AVRIL	CHESNEL	COMMISSARIAT
1 MAI	JEANNIN	GOUX
2 MAI	JEANNIN	GOUX
8 MAI	TARRIUS	COMMISSARIAT
9 MAI	TARRIUS	COMMISSARIAT
16 MAI	HUMBEY	FRASNE
20 MAI	TARTARIN	GOUX
23 MAI	TARTARIN	COMMISSARIAT
30 MAI	CHESNEL	LEVIER
31 MAI	CHESNEL	LEVIER
6 JUIN	JEANNIN	FRASNE
13 JUIN	TARRIUS	COMMISSARIAT
20 JUIN	HUMBEY	LEVIER
27 JUIN	TARTARIN	GOUX
4 JUILLET	CHESNEL	FRASNE
11 JUILLET	JEANNIN	COMMISSARIAT
14 JUILLET	TARRIUS	GOUX
18 JUILLET	HUMBEY	COMMISSARIAT
25 JUILLET	TARTARIN	LEVIER
1 AOUT	CHESNEL	FRASNE
8 AOUT	JEANNIN	LEVIER
15 AOUT	TARRIUS	GOUX
22 AOUT	HUMBEY	COMMISSARIAT
29 AOUT	TARTARIN	LEVIER



# TENNIS CLUB

Fier de ses 76 adhérents, le tennis club affiche un état de santé très satisfaisant.

En effet, l'année 92 a été pour le club, l'occasion de créer de nombreuses activités et par là-même, faire découvrir ce merveilleux sport à nombre de jeunes du village ou des environs. Sentant une demande de plus en plus forte, le club a mis sur pied tout un ensemble d'activités dont voici ci-dessous les principales:

\* AVRIL 92: stage intensif d'une semaine, 4H de tennis par jour, 16 jeunes inscrits.

\* ETE 92: 48 personnes (8 adultes, 40 jeunes) participent à des mini-stages d'initiation au tennis, 4 séances de 2H.

\* JUILLET 92: tournoi interne du club. Une soixantaine d'inscrits permet l'organisation de trois catégories différentes: hommes, dames et jeunes.

\* AUTOMNE 92: création d'une école de tennis qui fonctionne tous les mercredis soirs, de 17H30 à 21H30. 25 jeunes et 6 adultes y sont inscrits.

4 groupes de niveau homogène ont été constitués et chaque groupe dispose d'une heure de cours encadrée par un moniteur, Lionel Thiébaud.

A cette occasion, le club tient à remercier tout spécialement la municipalité de Frasne, qui par sa compréhension, met à sa disposition toutes les infrastructures nécessaires: terrains en gazon et salle des fêtes, conditions indispensables à l'organisation de telles activités.

Le tennis est une véritable école de combativité, de fair-play, de discipline, de convivialité, de contrôle de soi-même, et beaucoup encore, c'est pourquoi nous devons inciter les jeunes à découvrir et à s'initier au tennis.

Bientôt les beaux jours apparaîtront et avec, les joueurs reprendront le chemin des cours de tennis.

C'est pourquoi dans un souci d'améliorer l'animation et les activités du club, le comité lance un appel à toute personne qui aimerait s'impliquer et prendre des responsabilités au sein du club.

D'avance nous vous en remercions.

Le Président du Tennis Club

Dominique MARMIER

"TENNIS, LE SPORT DE TOUTE UNE VIE!"



